

A Toulouse, le 11 Décembre 2015

INFORMATION - PRESSE

OBJECTIF COMMUN MAIS POSITION DIFFERENTE

FO a toujours respecté toutes les positions syndicales, mais notre analyse est différente sur les moyens à mettre en œuvre pour obtenir des augmentations de rémunération.

En février 2015, nous nous sommes tous heurtés à un mur pendant la négociation car la restructuration financière a bloqué tout le processus.

En octobre (à la fin de la restructuration financière), notre syndicat est intervenu auprès de la Direction pour revendiquer une augmentation qui permette de récompenser les efforts fournis par les salariés sur cette période difficile.

La Direction nous a alors clairement signifié que rien ne serait fait sur l'exercice 2015, mais qu'elle était disposée à entamer les négociations sur la politique salariale dès janvier 2016.

FO s'est préparée à cette discussion et nous avons intégré à nos revendications un 1^{er} axe pour négocier un effet rétroactif qui prenne en compte l'écart entre l'inflation et le « zéro » des augmentations 2015.

Si notre position n'est pas identique à celle de certaine organisation syndicale, elle est cependant construite, réfléchie et tout aussi respectable.

Nous comprenons la colère des salariés chez Latecoere contre la Direction et nos nouveaux actionnaires. Absence de politique salariale en 2015, membres du conseil d'administration fortement rémunérés, et attribution d'actions gratuites

Pour autant FO préfère utiliser l'augmentation de ces rémunérations comme un levier lors de la négociation 2016 afin que la Direction réponde aux attentes des salariés.

Le but de toutes les Organisations Syndicales chez LATECOERE est le même, « La défense de l'emploi », « L'amélioration des salaires » en sont les principaux piliers, seul différent les moyens.

La position FO est identique depuis plus de 30 ans

c'est la politique contractuelle

qui, nous le pensons, est la seule qui a toujours bénéficié aux salariés.